

GESTION DE LA FIN DE VIE : QUELS DISPOSITIFS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS FUTURS ?

www.ifce.fr

En 2019, l'Observatoire Economique et Social du Cheval (OESC) - Institut français du cheval et de l'équitation, avec la collaboration des représentants de la filière et l'appui du cabinet conseil KYU Lab, a caractérisé et analysé l'évolution de la population de chevaux retraités et le dispositif d'accueil de ces équidés à l'horizon 2030. Le but était de réaliser un état des lieux du dispositif actuel d'accueil de ces équidés et d'anticiper les adaptations nécessaires pour répondre aux attentes des propriétaires dans les 10 ans à venir, à partir d'une modélisation de l'évolution du cheptel d'équidés retraités.

Cette synthèse présente les éléments clés révélés par l'étude et en explicite les problématiques majeures. La dernière partie présente les résultats d'un dialogue approfondi avec les professionnels de la filière permettant d'envisager ensemble les actions les plus pertinentes à mettre en place.

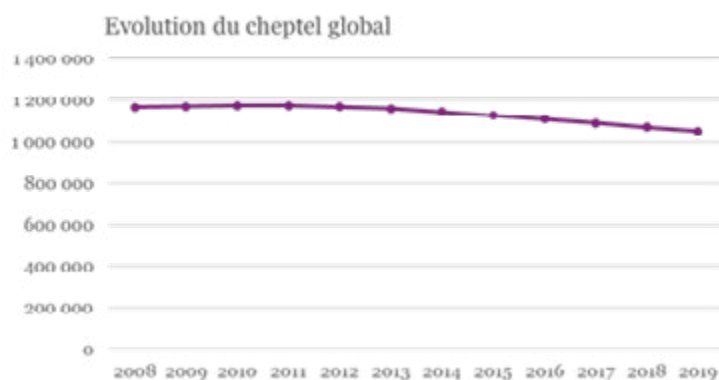


Partie 1

La place du cheval à la retraite en France aujourd'hui



1- Une population d'équidés en baisse marquée mais des retraités de plus en plus nombreux

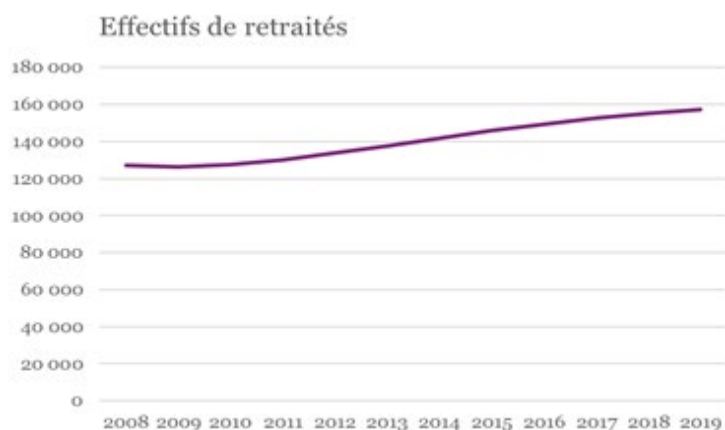


Source : IFCE-OESC, d'après SIRE, TRACES, EDI-SPAN, FranceAgrimer, DDCSPP

2019, l'OESC estime la population à 1,05 millions d'équidés présents sur le territoire français. Deux tiers du cheptel sont des chevaux de selle et des poneys, 15% des chevaux de course, 10% des ânes et 7% des chevaux de trait. Cette donnée est estimée car le nombre d'équidés n'est pas connu par comptage des données IFCE-SIRE (voir la partie méthodologie).

Entre 2008 et 2019, l'effectif d'équidés a baissé de près de 10%, alors qu'il avait connu auparavant une croissance importante au cours des années 1990 puis 2000.

La baisse de cheptel depuis 2012 est la conséquence d'une baisse des naissances amorcée en 2010.



Source : IFCE-OESC d'après enquête

L'effectif de chevaux à la retraite a, quant à lui, fortement progressé passant d'environ 130 000 individus en 2008 à près de 160 000 chevaux en 2019. Cette hausse est en partie liée au développement qu'a connu la pratique de l'équitation dans les années 1990-2000. En effet, ces nouveaux pratiquants sont ensuite devenus propriétaires : le nombre de propriétaires individuels a ainsi fortement augmenté.

Les chevaux de ces nouveaux propriétaires des années 1990-2000, sont aujourd'hui à la retraite.

Or, ils ne sont pas professionnels de la filière et ne disposent pas toujours de surfaces ou d'installations pour accueillir un équidé.

Ils ont des pratiques et attentes particulières pour gérer la retraite de leurs animaux.

Plus de la moitié des équidés retraités sont âgés de 20 ans et plus. Néanmoins, 40% ont entre 10 et 19 ans et sont classiquement considérés comme potentiellement actifs.

A l'inverse, il n'est pas rare de voir des chevaux de plus de 20 ans maintenir une activité.

Ainsi, près de la moitié de ceux ayant entre 20 et 25 ans sont encore utilisés.

86% des retraités sont des chevaux de selle et des poneys. Les galopeurs, les trotteurs et les chevaux de traits représentent, chacun 3 à 6%, du cheptel de retraités.



2- Des retraités principalement logés chez leur propriétaire



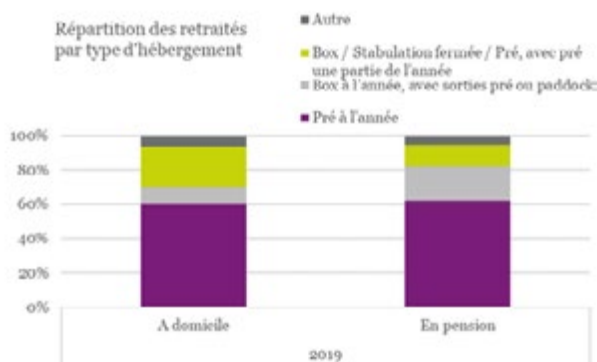
8 équidés sur 10 sont hébergés au domicile de leur propriétaire



Plus d'1 sur 10 sont en pension



Les autres sont dans des systèmes alternatifs comme des regroupements de plusieurs propriétaires qui gèrent eux-mêmes leurs animaux.



Près de 60% des équidés retraités sont hébergés au pré à l'année, qu'ils soient logés au domicile des propriétaires ou en pension. Environ 35% des chevaux sont rentrés au box ou en stabulation fermée durant une partie de l'année au moins.

Ce système regroupe deux modes d'hébergements :

- Des équidés qui passent **une partie de l'année au pré 24h/24** à la belle saison et qui sont **rentrés une partie de la journée en hiver.**
- Ou bien des équidés qui sont **sortis-rentrés tous les jours de l'année.**

Les chevaux à domicile sont souvent mis complètement au pré une partie de l'année alors qu'en pension, les chevaux sont davantage rentrés toute l'année avec des sorties quotidiennes.

Les propriétaires se déclarent globalement satisfaits de la situation d'hébergement, très peu ont l'intention de changer de structure ou de mode d'hébergement prochainement.

La plupart des équidés en pension sont hébergés proches de leur propriétaire.

Près de **90%** sont à **moins d'une heure de trajet** de leur propriétaire.

A l'opposé, près de **10%** sont hébergés à **plus de deux heures de trajet**, soit environ 2 000 équidés.

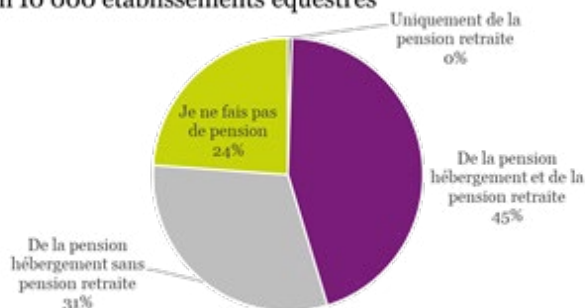
La distance des propriétaires vis-à-vis de la structure de pension ne pose pas de problème particulier pour les gérants d'écurie. Ils gèrent facilement la communication et la facturation à distance.

Concernant la fréquence de visite, il n'y a pas de lien direct entre la proximité de l'équidé et la fréquence des visites de son propriétaire, en particulier dans les structures spécialisées.

Dans l'ensemble, les propriétaires proches ne viennent pas plus fréquemment voir leurs animaux que des propriétaires éloignés.

3- Environ 4 500 structures proposent de la pension retraite et des places sont disponibles

Environ 10 000 établissements équestres



Source : IFCE-OESC d'après enquête

L'OESC estime à environ **10 000**, le nombre d'établissements équestres en France (voire la partie méthodologie).

4 500 proposeraient de la pension retraite

22 000 places seraient inoccupées.

Les pensions spécialisées dans la retraite représentent finalement peu de structures : **une cinquantaine d'établissements ont été recensées.**

Les structures comptent en moyenne **30 à 35 places dont 5 sont vacantes.**

Dans les établissements spécialisés pour la retraite, des prestations spécifiques sont proposées comme une complémentation alimentaire individualisée si nécessaire même pour des animaux au pré. La responsabilité des gérants y est également accrue car les propriétaires, venant très peu, leur délèguent totalement l'observation et les soins.



Partie 2

Les difficultés de gestion de la fin de vie des équidés



1 - Des dons mais aussi des saisies administratives de plus en plus nombreux

Lors des enquêtes sur le marché des chevaux réalisées par l'Observatoire Economique et Social du Cheval, une hausse des dons a été constatée entre 2011 et 2017. Ils représentent en 2017, plus de 6% des échanges d'équidés. Cette hausse des dons, facilitant l'accession à la propriété d'un équidé pour des personnes n'ayant pas les connaissances nécessaires ou pas les moyens financiers suffisants au bon entretien d'un tel animal, pourrait favoriser une hausse des cas de négligences ou d'abandons par la suite.

Les associations de protection animale contactées déclarent avoir vu leur nombre de pensionnaires augmenter ces dernières années, bien qu'il soit difficile d'estimer le nombre d'équidés saisis ou abandonnés. Ces animaux sont placés auprès de ces associations suite à des décisions de justice la plupart du temps. En plus de ces animaux saisis, les associations sont confrontées à une augmentation des dénonciations de maltraitements. Elles expliquent cela par une sensibilité plus importante au bien-être animal par la population. Ces cas relèvent la plupart du temps de négligence. L'apport de conseils sur les soins à apporter aux animaux permettent le plus souvent de remédier à ces manquements.

Une des pistes de réflexion de l'ensemble de la filière serait de mettre l'accent sur la formation technique des propriétaires notamment à travers la mise en place d'un permis de détention. Cela afin de limiter les cas de négligences en insistant sur les coûts d'entretien du cheval âgé. Il faut que les propriétaires aient des références afin d'anticiper les frais nécessaires pour entretenir un équidé à la retraite.



2 - Des pratiques autour de l'équarrissage pas toujours satisfaisantes



Les propriétaires ayant eu recours à l'équarrissage entre 2015 et 2017 ont parfois (environ 20%) fait remonter des souhaits d'évolution de la procédure de fin de vie.

1/3 reprochent un délai d'enlèvement du cadavre trop long.



2/10 trouvent les formalités administratives trop complexes.



Le coût est parfois critiqué, en particulier par des propriétaires souhaitant avoir recours à l'incinération.

Plus anecdotiquement, quelques-uns aimeraient avoir accès à un autre moyen d'euthanasie comme c'est le cas dans certains pays anglo-saxons par exemple. En effet en Angleterre par exemple, les équidés peuvent être euthanasiés par arme à feu, par des personnes habilitées qu'elles soient vétérinaires ou non.

Une piste de travail serait de permettre la prise de rendez-vous avec l'équarrisseur lorsque les euthanasies ne sont pas réalisées en urgence. Cela afin de réduire le délai entre la mort et l'enlèvement du corps de l'animal.

3 - Evolution récente de l'abattage en France et conséquence de l'arrêt de l'abattage aux Etats-Unis



En France, depuis plusieurs dizaines d'années, l'abattage des équidés à destination de la consommation humaine a fortement diminué en raison d'une baisse importante de consommation de la viande chevaline et plus récemment d'un changement de perception de l'animal.



Cependant, une interdiction complète de l'abattage en France pourrait avoir des répercussions négatives sur le bien être des équidés.

Par exemple, aux Etats-Unis, suite à l'arrêt de l'abattage et à la crise économique de 2007, il y a 170 000 chevaux « indésirable » chaque année. Cette interdiction de l'abattage a conduit à une augmentation des cas d'abandons, de négligences et de mauvais traitements entraînant donc une baisse générale du bien-être. De plus, les chevaux non abattus sur le territoire américain, soit plus de 100 000 animaux, sont en partie, transportés vers le Canada ou le Mexique pour être, tout de même, abattus. Les conditions de transport ne sont que très peu encadrées par la loi et sont donc propices aux abus comme des temps de transports très longs par exemple.

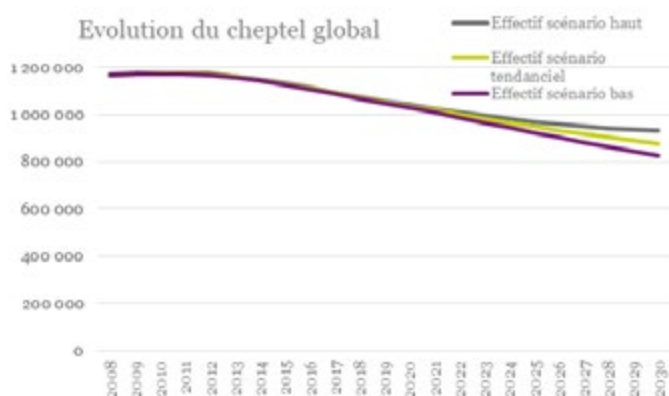


Partie 3

La situation à l'horizon 2030



1 - Un cheptel qui continue de baisser fortement



Source : IFCE-OESC, d'après SIRE, TRACES, EDI-SPAN, FranceAgrimer, DDCSPP

Pour imaginer l'évolution de l'effectif d'équidés présent sur le territoire, trois scénarii ont été établis, avec les représentants de la filière, en modifiant les hypothèses sur les paramètres : naissances, importations, décès et exportations.

L'effectif d'équidés va continuer à fortement diminuer pendant les dix prochaines années quel que soit le scénario retenu. En 2030, il devrait atteindre 885 000 équidés (+/- 50 000 en fonction des différents modèles étudiés).

Les effectifs de chevaux de selle, poneys, traits et ânes devraient ainsi subir une baisse marquée à l'horizon 2030.

En particulier, le cheptel de chevaux de selle et les poneys, ayant entre 4 et 16 ans, qui devraient diminuer d'environ 80 000 individus entre 2020 et 2030 dont environ 10 000 chevaux et poneys de races.

Selon le changement de la demande dans les années à venir, cette évolution des cheptels de chevaux de selle et de poneys en âge de travailler pourrait créer des tensions de renouvellement du cheptel utilisé.



Les trotteurs sont plus sensibles aux différents scénarii :

- ils pourraient voir leur effectif baisser si la diminution récente des naissances se poursuit,
- ou au contraire augmenter en cas de reprise des naissances et de baisse de l'abattage.



Les galopeurs vont, quant à eux, voir leur effectif progresser, au moins légèrement dans le scénario le plus pessimiste.

2 - Un effectif de retraités en hausse jusqu'en 2023



Source : IFCE-OESC, d'après enquête

L'effectif de chevaux à la retraite devrait augmenter jusqu'en 2023 puis décroître jusqu'en 2030, pour atteindre environ 140 000 équidés.

La proportion d'équidés à la retraite progresse dans les populations de chevaux de selle, de poneys et de trait. Elle est stable pour les chevaux de course que ce soit au trot ou au galop.

3 - Des places pour tous



Source : IFCE-OESC, d'après enquête

Dans les années à venir, la baisse du cheptel d'équidés retraités ne touchera pas les différents modes d'hébergement de la même manière.

Si les **retraités hébergés à domicile** devraient connaître une baisse marquée, le nombre d'équidés à la retraite en pension devrait progresser de **15 à 20 000 individus d'ici 2030**.

Actuellement, environ **20 000** chevaux sont en **pension** et cet effectif devrait atteindre près de **40 000 animaux en 2030**.

22 000 places sont déjà vacantes dans des structures proposant de la pension retraite et **6 000 de plus seront disponibles** dans des structures qui prévoient de proposer cette prestation dans les années à venir.

Cet **afflux de 20 000 chevaux de plus ne devrait donc pas poser de problème** d'accueil aux structures professionnelles si leur nombre reste constant.

4 - Un chiffre d'affaires important et un potentiel d'emplois

Le chiffre d'affaires annuel dégagé par les chevaux à la retraite est estimé à environ 200 millions d'euros dont près de 50 millions issus des équidés en pension.

Une majorité des propriétaires, hébergeant leur équidé à domicile, dépensent moins de 100€ par mois pour l'entretien de leur équidé.

Pour les propriétaires de chevaux en pension, les coûts sont plus élevés : principalement entre 200 et 400€ par mois.

Types de prestations	Tarifs Moyens
Pré à l'année	160€
Pré été / rentré Hiver	220€
Rentré à l'année	320€

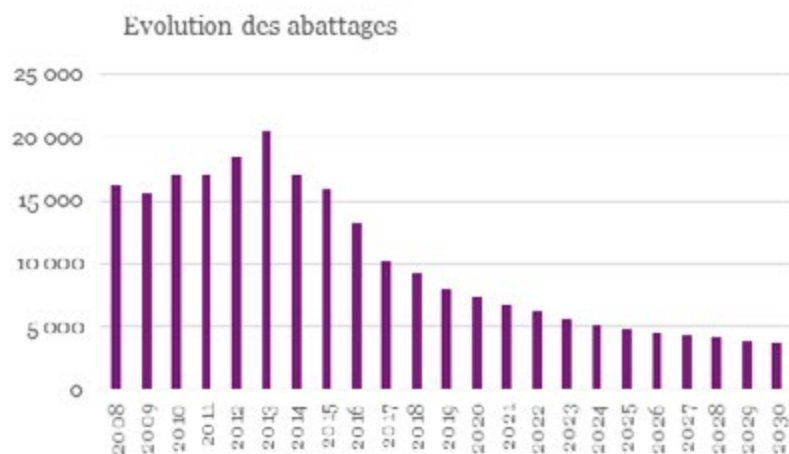
Les prix de pension observés lors des enquêtes sont variables en fonction des prestations proposées.

L'augmentation du cheptel de chevaux à la retraite d'ici 10 ans devrait permettre de doubler le chiffre d'affaires total annuel pour arriver à un montant global de près de 400 millions d'euros.

Lors des entretiens réalisés auprès des structures spécialisées dans l'accueil des chevaux à la retraite, le temps moyen de travail mensuel par équidé est de 4,8 heures. L'augmentation de près de 20 000 équidés en pension pourrait donc engendrer un besoin de 700 emplois supplémentaires.

Néanmoins, cette augmentation du besoin de main d'œuvre dans ce secteur pourrait se faire au détriment des besoins de main d'œuvre du secteur pension classique par exemple car l'effectif général d'équidé va, quant à lui, diminuer.

5 - Des abattages en forte baisse



Source : IFCE-OESC, d'après SIRE, TRACES, EDI-SPAN, FranceAgrimer, DDCSPP

Malgré une hausse entre 2009 et 2013, le nombre de chevaux abattus a été divisé par deux entre 2008 et 2019, passant d'un peu plus de 16 000 à un peu moins de 8 000 animaux. En 2030, les équidés abattus ne devraient pas dépasser 4 000 individus.

Cette baisse devrait augmenter le nombre de chevaux sur le marché susceptibles d'être vendus à prix bas voire même donnés.

Une baisse progressive de l'effectif abattu pour arriver dans 10 ans à 2 000 abattages (-50% par rapport au scénario tendanciel) entrainerait une hausse du cheptel en 2030 de 9 500 équidés. Ces équidés supplémentaires peuvent être qualifiés a priori « d'indésirables » même si pour certains ils seront assumés volontairement par leur propriétaire. Pour les autres, qui resteraient à charge d'un propriétaire qui ne souhaite pas les conserver, l'impact financier pourrait être important.



Partie 5 :

Poursuites



Informers les propriétaires et futurs propriétaires du coût d'entretien et des soins nécessaires aux chevaux âgés ainsi qu'informers sur le dispositif d'accueil qui apparait suffisant pour les années à venir sont les deux enjeux principaux révélés par l'étude.

Les résultats de l'étude ont été présentés aux membres du comité de pilotage, et des préconisations et un plan d'actions ont été envisagés pour répondre aux enjeux de l'étude.

Les pistes d'actions ci-dessous ont été évoquées :

Communiquer auprès des propriétaires et futurs propriétaires :

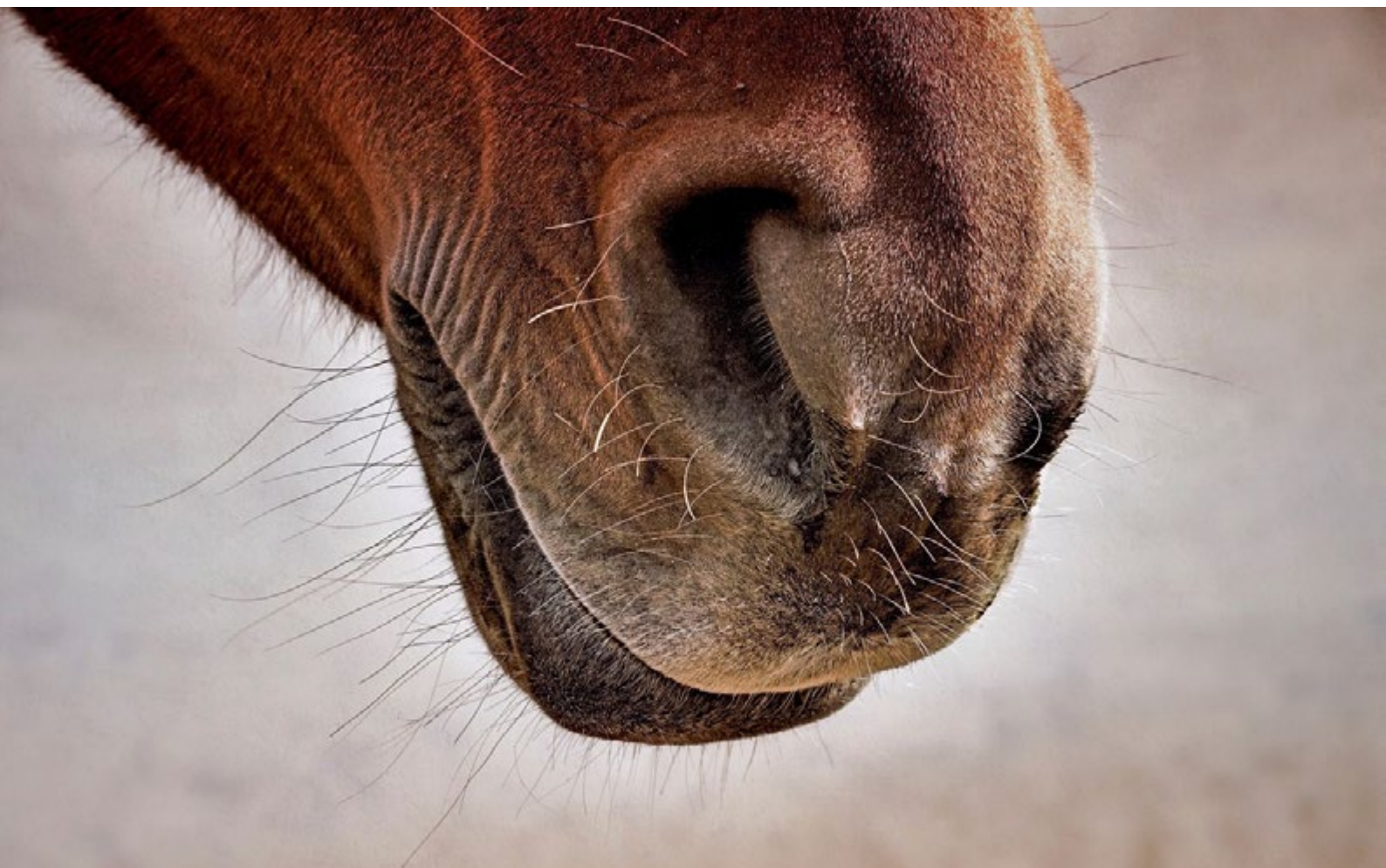
- Rédaction d'un pocket sur les coûts d'entretien, la qualité de vie et les démarches d'équarrissage
- Rédaction d'articles pour la presse spécialisée
- Développer un plan de communication efficace en s'appuyant sur des relais de diffusion

Communiquer auprès des professionnels :

- Réalisation de webconférences pour présenter les résultats de l'étude
- Présentation de l'étude aux conseillers des Chambres d'agriculture
- Présentation de l'étude lors des Journées Science et Innovation Equines

Poursuite par l'OESC (en 2021) d'une étude prospective sur le marché du cheval de sport-loisir dans les 10 ans à venir.

Cette étude vise à caractériser la demande en équidés sur le marché national et à l'exportation, ainsi que ses évolutions possibles d'ici 2030. Elle devra permettre aux acteurs de la filière de prendre conscience des besoins d'adaptation de l'offre, et notamment de la production d'équidés.



Méthodologie et sources de données



Les courses à réclamer

à des ventes de chevaux de courses à l'étranger

à une offre croissante, des prix raisonnables, et un...

professionnellement actif en 2012

Pays	2011		2012	
	Volume	Chiffre	Volume	Chiffre
France	2 167 200	1 500	2 170	1 500
Allemagne	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Italie	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Espagne	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Autriche	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Belgique	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Grèce	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Irlande	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Portugal	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Royaume-Uni	1 100 000	1 500	1 100	1 500
USA	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Canada	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Australie	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Inde	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Chine	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Corée	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Japon	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Russie	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Israël	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Arabie Saoudite	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Malaisie	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Singapour	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Indonésie	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Philippines	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Thaïlande	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Vietnam	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Brésil	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Argentine	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Chili	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Colombie	1 100 000	1 500	1 100	1 500
États-Unis	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Mexique	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Canada	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Amérique du Nord	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Amérique du Sud	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Europe	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Asie	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Océanie	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Moyen-Orient	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Afrique	1 100 000	1 500	1 100	1 500
Autres	1 100 000	1 500	1 100	1 500

En 2012, les effectifs réclames sont stables en galop et en...
réclames en saut d'obstacle. Les prix moyens de réclamation...
Sur les cinq dernières années, les ventes à réclamer ont...
été en hausse en volume et en la forte croissance des...
prix moyens au galop...
de 20%



Sources :

- Entretiens auprès d'experts de la filière, d'associations de protection animale et de structures prenant des équidés en pension retraite
- Enquêtes auprès de propriétaires d'équidés réalisées en juin 2019 : 658 répondants (taux de réponse : 13%) – Population enquêtée : dernier propriétaire déclaré auprès du SIRE d'un cheval de plus de 10ans – 2 000 chevaux entre 10 et 20ans, et 3 000 chevaux de plus de 20 ans)
- Enquêtes auprès de propriétaires d'équidés décédés entre 2015 et 2017, réalisées en juin 2019 : 458 répondants (taux de réponse : 15%)
- Enquêtes auprès des structures professionnelles réalisées en juin 2019 : 164 répondants (taux de réponse : 7%)
- 2009 Unwanted Horse Survey - Unwanted Horse Coalition/The American Horse Council

Méthodologie de projection des effectifs :

Le nombre d'équidés ne peut être connu par comptage des données IFCE- SIRE. Il est estimé à partir d'une modélisation utilisant les données de la base SIRE :

- L'enregistrement des puces électroniques sert pour le recensement de la population,
- Par ailleurs, la mortalité et les exportations après le puçage sont estimées car elles ne sont que partiellement renseignées dans la base SIRE,
- Puis les équidés non encore pucés à la date d'estimation sont ajoutés.

Pour plus d'informations sur cette méthode d'estimation, vous pouvez consulter : [note thématique : effectif d'équidés](#).

A partir de ce modèle d'estimation de l'effectif d'équidés, nous avons défini trois scénarii en faisant varier les paramètres suivants sur la période 2020 - 2030 :

	Scénario bas	Scénario tendanciel	Scénario haut
Naissance	-1% par an Trot : -3%	Stable	+ 1% par an
Abattage	Stable	Baisse équivalente à 2008/2018	Arrêt en 2030
Export	Stable (sauf Trot : - 1%/an, Trait -2%/an)	Stable (sauf trait -1%/an)	Stable (sauf Trot : + 2%/an)
Import	Galop : stable Trot : +3%/an Selle-poneys : -6%/an Trait : stable Anes : stable	Galop : stable Trot : +5%/an Selle-poneys : -4%/an Trait : stable Anes : +2%/an	Galop : +1%/an Trot : +5%/an Selle-poneys : stable Trait : stable Anes : +3%/an

Méthodologie estimation du nombre d'établissements équestres :

Estimation réalisée en comparant le nombre d'adhérents à la FFE avec les recensements fait en région dans le cadre des Observatoires Economiques Régionaux. En 2016, la population recensée représentait 125% du nombre d'adhérents à la FFE.

Les choix méthodologiques et analyses réalisées au cours de l'étude ont été débattus lors de 3 comités de pilotage associant des représentants des partenaires suivants : SFET, France Galop, Le Trot, FFE et AVEF.

En résumé

La démocratisation de l'équitation a entraîné une **forte augmentation du nombre d'équidés ces dernières décennies avant de connaître une inversion à partir de 2012**. Le nombre de **chevaux retraités**, est quant à lui aujourd'hui **en hausse**, suite à l'évolution du cheptel dans les années 1990-2000.



Actuellement ces animaux sont principalement **hébergés chez leur propriétaire (8 sur 10)**.



Néanmoins, une partie de ces animaux sont **logés en pension chez des professionnels (plus d'1 sur 10)**.



Les **propriétaires sont globalement satisfaits de la situation** et n'envisagent pas de changement important pour les années à venir.

Le nombre de **chevaux à la retraite** devrait **augmenter jusqu'en 2023 (160 000 équidés)** puis entamer une baisse marquée jusqu'en 2030 pour atteindre 140 000 animaux. Dans le même temps, les hébergements des retraités vont un peu évoluer.

Le nombre de **chevaux en pension** devrait **augmenter** et passer d'un peu plus de 20 000 chevaux actuellement pour atteindre près de **40 000 en 2030**. Cependant, les structures actuelles apparaissent suffisantes pour accueillir les équidés en pension car les places disponibles devraient couvrir les besoins des années futures.

Il semble important d'**informer les propriétaires actuels et futurs sur la gestion de la retraite de leur équidé** mais également les acteurs de la filière sur ces évolutions pressenties.

Par ailleurs, la baisse actuelle de l'effectif de chevaux et l'augmentation de la proportion de retraités interrogent la filière quant au **recul de l'utilisation des équidés et la possible remise en question du statut du cheval ?**

IFCE - Observatoire économique et social du cheval

Directeur de publication : Jean-Roch Gaillet

Rédaction : Charlotte Geyl, Xavier Dornier, Pauline Beaudouin, Marie Thome

Juin 2020

Photos : IFCE - C.Geyl - Antoine Bassaler - Pixabay - Lisa Lyne Blevins et Josephine Amalie (Unsplash)